

# Climat, pauvreté et justice

Ce que la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Poznań doit accomplir pour un régime climatique mondial équitable et effectif

**Le changement climatique est la menace numéro un du développement humain. Pourtant, les progrès en vue de limiter le réchauffement planétaire à moins de 2 °C ne se sont pas montrés suffisants**

**L'effort mondial nécessaire pour réduire les émissions et aider les populations les plus pauvres et les plus vulnérables à s'adapter à ces changements inévitables doit se fonder sur des indicateurs objectifs reflétant la part de responsabilité que détiennent les pays à l'origine de la crise – et sur leur aptitude à les affronter.**

**Les pourparlers sur le climat qui auront lieu à Poznań doivent marquer un tournant dans les négociations internationales et passer du stade de l'analyse et des échanges de vue à une négociation à part entière. Pour le bien de tous et celui de la planète, il n'y a plus de temps à perdre.**

## Résumé

Aujourd'hui, pour les plus pauvres comme pour les plus vulnérables, le changement climatique représente une triple malédiction : ils ne sont pas à l'origine du problème, ce sont eux les plus touchés et ils n'ont pas les moyens d'instaurer des mesures, même simples, pour se protéger des impacts néfastes, auxquels il n'est déjà plus possible d'échapper.

Augmentation des inondations et des sécheresses, élévation du niveau des mers, évolution des précipitations et baisse du rendement des cultures sont quelques-uns des problèmes supplémentaires qui viennent frapper les populations pauvres du monde en développement. Mais le pire est à venir, à moins qu'une nouvelle donne politique, audacieuse et mondiale, ne vienne lutter contre le changement climatique et renvoyer la pauvreté aux livres d'histoire. Aujourd'hui, le changement climatique est la menace numéro un du développement humain. Pour beaucoup, c'est déjà une question de vie ou de mort.

### **Poznań doit convenir des éléments-clés d'un accord**

Tandis que les gouvernements se préparent à la prochaine série de pourparlers des Nations Unies à Poznań (Pologne), le temps presse. Poznań doit marquer un grand pas en avant et s'appuyer sur le consensus obtenu à Bali il y a un an. Les négociateurs devront se concentrer sur des points bien précis, mais également veiller à ce que les éléments essentiels à un accord équilibré et raisonnable restent à l'ordre du jour, de sorte qu'un accord puisse être scellé à l'issue des négociations de Copenhague en décembre 2009. Pour les générations futures, et pour des millions de déshérités, il faut qu'aujourd'hui et dans l'avenir, on se souvienne de Copenhague comme d'un tournant décisif – le moment où le monde a choisi de mettre fin à l'emballement du changement climatique en créant, pour tous, les conditions d'un développement à faible taux d'émission de carbone.

A Poznań, si les gouvernements ne parviennent pas à dynamiser les négociations, ils ébranleront profondément les droits fondamentaux des plus pauvres. Ils seront responsables de l'aggravation du changement climatique et de l'accroissement de la pauvreté, qui se traduiront par l'interruption puis l'inversement du développement humain.

### **Réchauffement climatique: son impact sur les populations les plus pauvres**

Le réchauffement de la planète a déjà dépassé de 0,8 °C le niveau de l'ère pré-industrielle. Pour éviter des effets climatiques catastrophiques et irréversibles, ce réchauffement doit rester bien en dessous de 2 °C. La réaction des systèmes de la Terre aux émissions actuelles de gaz à effet de serre n'étant pas modifiable, le risque auquel nous aurons à faire face dans les années à venir est l'élément le plus important des négociations actuelles des Nations Unies. L'inaction ou le manque d'ambition auront pour corollaire une augmentation des risques, et ce sont les plus pauvres qui en subiront d'abord les conséquences. Il est possible de réduire les émissions et de restreindre ces risques potentiellement catastrophiques – mais il est grand temps d'agir.

Même au-dessous de 2 °C, les effets seront dévastateurs, particulièrement pour les plus pauvres et pour les pays les plus déshérités. À titre d'exemple, à ce niveau de réchauffement, 1,8 milliard de personnes pourraient être touchées par une pénurie d'eau suite à une disparition progressive. Si les émissions ne sont pas réduites et que les températures s'élèvent au-dessus de la limite des 2 °C, le monde devra s'attendre à des conséquences désastreuses et oublier toute perspective de victoire sur la pauvreté. Si la température du globe s'élevait de 3 °C, près de 600 millions de personnes se trouveraient confrontées à la faim et la pénurie d'eau pourrait affecter jusqu'à 4 milliards de personnes. Des scénarios encore plus effrayants se profilent si les températures augmentent de plus de 4 °C : 300 millions de personnes seraient victimes d'inondations côtières et de nombreuses nations insulaires seraient condamnées ; 1,5 à 2,5 milliards de

personnes seraient exposées à la dengue et nous serions témoins d'une réduction de 50 pour cent des réserves en eau, de l'Afrique du Sud à l'Amérique latine en passant par la Méditerranée.

### **Un accord est-il possible ?**

Le défi est clair. Mais les gouvernements de la planète vont-ils le relever ? La conférence de Poznań doit en jeter les bases. Elle doit avant tout :

*Trouver le moyen de négocier un traité qui maintienne la hausse moyenne de la température mondiale bien au-dessous de 2 °C. Ce traité doit inclure un calendrier précis et des engagements de réduction des émissions mondiales – leur plus haut niveau sera atteint en 2015 au plus tard et devra être réduit d'au moins 80 pour cent d'ici 2050 pour passer sous les niveaux de 1990.*

Un tel accord repose sur la volonté politique, la coopération internationale et la confiance dans le système multilatéral. Aujourd'hui, certains pays riches comme l'Allemagne et le Royaume-Uni sont enfin sur la bonne voie pour respecter leurs engagements de Kyoto, tandis que d'autres – comme l'Espagne, l'Italie et le Canada sont encore loin du compte. Dans un contraste saisissant par rapport à la politique américaine actuelle, le président élu Barack Obama a exprimé son soutien à des mesures immédiates pour que les États-Unis réduisent leurs émissions de 80 % d'ici 2050 (au-dessous des niveaux de 1990). Si, de la même manière, tous les pays riches peuvent renouveler leur engagement et démontrer une volonté d'agir dans le court terme, un accord pourrait être conclu.

Mais il ne s'agit pas seulement de volonté politique – les sommes à dégager pour passer à un développement à faible teneur en carbone et pour s'adapter aux impacts inévitables du climat représentent également un élément important. Situé entre 1 et 1,6 pour cent du produit économique mondial, le financement de ces dépenses est donc un objectif réalisable. Qui plus est, tous les pays seront bénéficiaires : un développement à faible teneur en carbone et à l'épreuve du climat, cela signifie moins de pollution et un air plus pur, moins de dépenses dans le domaine de la santé, plus d'emplois dans les nouvelles industries et une baisse de la facture énergétique. Les gouvernements ont montré qu'ils étaient capables de rassembler une volonté politique et de vastes sommes d'argent face à des crises économiques et financières. Ils peuvent et doivent faire de même en présence de la menace fondamentale que représente le changement climatique.

Dernier point, mais non le moindre : parvenir à un accord, c'est également le faire de manière équitable. Les pays les plus pauvres ne sont pas tenus de payer la facture du développement industriel des pays les plus riches.

### **Qui paie? Qu'est-ce qui est équitable? Responsabilité et moyens financiers**

Les données portant sur les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant démontrent que ce sont les pays riches qui sont en majeure partie responsables du changement climatique. combustibles fossiles, les économies développées ont également les niveaux de revenus et les richesses qui leur donnent les moyens d'agir.

*Les pays riches ont la plus grande responsabilité et possèdent également les moyens les plus importants pour financer les mesures de réduction mondiale et d'adaptation. S'ils se concentrent uniquement sur leurs propres réductions d'émissions, le poids sera trop lourd à porter pour les pays en développement. Les pays riches doivent porter leur part du fardeau mondial. Cela signifie par exemple que l'UE doit viser nettement plus loin que son objectif intermédiaire de réduction de 25 à 40 pour cent des émissions d'ici à 2020, si l'on ne veut pas que les pays en développement aient à assumer par eux-mêmes une réduction des émissions de 15 à 30 pour cent.*

Dans le même temps, depuis la signature initiale du protocole de Kyoto, certains pays en développement plus avancés ont atteint aujourd'hui des niveaux d'émissions et de revenu par habitant plus élevés que certains pays industrialisés liés par le protocole. Au bout du compte, tous les pays seront appelés à contribuer d'une manière ou d'une autre à l'effort mondial de réduction, et ceux dont les émissions et le revenu par habitant sont particulièrement élevés devront s'y

employer avant les autres. Les pays riches développés doivent prendre les devants maintenant – ils sont à l'origine du problème et doivent le résoudre.

### **Réduction des émissions : vers une solution équitable ?**

On ne peut pas demander aux pays en développement de négocier le même type ou le même niveau de contributions que les pays développés. Surtout quand les pays riches ne tiennent pas leurs promesses de fournir les fonds et la technologie nécessaires à l'adaptation et qu'ils ne respectent pas leurs engagements concernant l'aide humanitaire, commerciale ou alimentaire. Dans cette optique, quand les pays riches demandent aux pays en développement de s'engager à un niveau comparable au leur dans la dernière ligne droite avant Copenhague, ces exigences sont extrêmement inappropriées et vaines.

Tout accord-type doit reconnaître les défis auxquels sont confrontés les pays en développement. Soucieuse d'établir la confiance, la façon de lutter contre le changement climatique devrait récompenser les pays en développement quand ils parviennent à réduire leurs émissions et ne pas les pénaliser quand ils ne réussissent pas à le faire. Pour les pays les moins développés et les plus vulnérables, l'adaptation et le développement doivent rester les priorités. Les pays en développement qui sont plus avancés devraient contribuer à l'effort mondial de réduction en fonction des conditions nationales et de façon à réduire au maximum la pauvreté et à permettre un développement durable.

*Les pays riches doivent soutenir les efforts de réduction des pays en développement par des contributions financières et technologiques qui étendront leurs compétences. Il ne s'agit pas ici d'assistance, mais de la part que les pays riches doivent raisonnablement apporter à l'effort mondial de réduction. Ces transferts financiers devront s'ajouter aux engagements d'aide au développement.*

### **L'adaptation est nécessaire maintenant**

Les effets climatiques néfastes se manifestent déjà au sein des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, dans de nombreux pays en développement, et cette situation va encore s'aggraver avec l'augmentation des températures mondiales – même si la hausse moyenne de la température moyenne ne dépasse pas 2 °C.

Les pays et les régions les plus pauvres doivent être aidés au plus vite dans leurs efforts d'adaptation. Un large éventail d'actions et d'investissements peuvent être envisagés, notamment pour développer des cultures résistant à la sécheresse et aux inondations, ou pour fournir l'équipement et la formation nécessaires à la récupération des eaux de pluie. Cela signifie également construire des routes et des ponts plus élevés dans les zones facilement inondables ou modifier la conception des bâtiments dans les zones de plus en plus frappées par des cyclones.

À Copenhague, l'accord doit comprendre un cadre global permettant une augmentation considérable des stratégies d'adaptation dans les pays en développement – un cadre entièrement aligné sur la planification du développement à long terme. Ces stratégies exigeront des processus de consultation et de mise en œuvre transparents et détaillés auxquels participeront, entre autres, les partenaires, les communautés locales, les représentantes des femmes, les peuples autochtones et les ONG.

*Oxfam estime qu'un minimum de 50 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour soutenir l'adaptation dans les pays en développement. Les pays développés doivent mettre ces ressources à disposition sous forme de paiements compensatoires, et non en tant que prêts, dans le but de rembourser les coûts des pollutions passées.*

La Conférence de Poznań doit faire face à ces défis et mettre au point un accord de principe concernant les principaux éléments de ce qui doit devenir, à Copenhague, un traité exhaustif. Il doit ouvrir la voie à un règlement définitif et positif dans un an. Les plus déshérités – et ils sont des milliards – ne méritent pas moins.

© Oxfam International, décembre 2008

Ce document a été rédigé par Jan Kowalzig. Oxfam voudrait tout particulièrement remercier les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation : Catherine Pettengell, Kirsty Hughes, David Waskow, Bertram Zagema, Malte Meinshausen, Sven Harmeling, Sivan Kartha, Paul Baer, Tom Athanasiou. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

**Oxfam International** est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice.

<p><b>Oxfam Amérique</b> 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, États-Unis Tél. : +1 617 482 1211 (numéro vert 1 800 77 OXFAM) E-mail : <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a> <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>	<p><b>Oxfam Hong-Kong</b> 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852 2520 2525 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a> <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a></p>
<p><b>Oxfam Australie</b> 132 Leicester Street, Carlton, Victoria 3053, Australie Tél. : +61 3 9289 9444 E-mail : <a href="mailto:enquire@oxfam.org.au">enquire@oxfam.org.au</a> <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>	<p><b>Intermon Oxfam (Espagne)</b> Roger de Llúria 15, 08010, Barcelone, Espagne Tél. : +34 902 330 331 E-mail : <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a> <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>
<p><b>Oxfam-en-Belgique</b> Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles, Belgique Tél. : +32 2 501 6700 E-mail : <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a> <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>	<p><b>Oxfam Irlande</b> Bureau de Dublin, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande Tél. : +353 1 635 0422 Bureau de Belfast, 115 North St, Belfast BT1 1ND, Royaume-Uni Tél. : +44 28 9023 0220 E-mail : <a href="mailto:communications@oxfamireland.org">communications@oxfamireland.org</a> <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p>
<p><b>Oxfam Canada</b> 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1 613 237 5236 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a> <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>	<p><b>Oxfam Nouvelle-Zélande</b> PO Box 68357, Auckland 1145, Nouvelle-Zélande Tél. : +64 9 355 6500 (numéro vert 0800 400 666) E-mail : <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a> <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>
<p><b>Oxfam France - Agir ici</b> 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tél. : + 33 1 56 98 24 40. E-mail : <a href="mailto:info@oxfamfrance.org">info@oxfamfrance.org</a> <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a></p>	<p><b>Oxfam Novib (Pays-Bas)</b> Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, La Haye, Pays Bas Tél. : +31 70 342 1621 E-mail : <a href="mailto:info@oxfamnovib.nl">info@oxfamnovib.nl</a> <a href="http://www.oxfamnovib.nl">www.oxfamnovib.nl</a></p>
<p><b>Oxfam Allemagne</b> Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49 30 428 50621 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a> <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>	<p><b>Oxfam Québec</b> 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1 514 937 1614 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a> <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a></p>
<p><b>Oxfam GB</b> Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44 1865 473727 E-mail : <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a> <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p>	

**Secrétariat international d'Oxfam** : Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, Royaume-Uni  
Tél. : +44 1865 339100 Email : [information@oxfaminternational.org](mailto:information@oxfaminternational.org) Site Web : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

**Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :**

E-mail : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

**Washington** : 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, États-Unis

Tél. : +1 202 496 1170

**Bruxelles** : Rue Philippe le Bon 15, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél. : +322 502 1941

**Genève** : 15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tél. : +41 22 321 2371.

**New York** : 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, États-Unis

Tél. : +1 212 687 2091.

**Brasília** : SCS Quadra 8 Bloco B-50 Sala 401, Edifício Venâncio 2000, Brasília-DF, 70333-900, Brésil

Tél. : +55 61 3321 4044

**Organisations liées à Oxfam.** Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

**Oxfam Japon** Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon

Tél. : + 81 3 3834 1556 E-mail : [info@oxfam.jp](mailto:info@oxfam.jp) Site Web : [www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp)

**Oxfam Trust in India** B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, Inde

Tél. : + 91 11 2667 3 763 E-mail: [info@oxfamint.org.in](mailto:info@oxfamint.org.in) Site Web : [www.oxfamint.org.in](http://www.oxfamint.org.in)

**Bureau de campagne d'Oxfam International et d'Ucodep**

Via Masaccio, 6/A 52100 Arezzo, Italie

Tél. : +39 0575 907826, Fax : +39 0575 909819

E-mail : [ucodep-oi@oxfaminternational.org](mailto:ucodep-oi@oxfaminternational.org)

**Membre observateur d'Oxfam.** L'organisation suivante, actuellement membre observateur d'Oxfam International, travaille vers une possible affiliation complète :

**Fundación Rostros y Voces (México)** Alabama 105, Colonia. Nápoles, Delegación Benito Juarez, C.P. 03810 Mexique, D.F.

Tél. : + 52 55 5687 3002 / 5687 3203 Fax : +52 55 5687 3002 ext. 103

E-mail : [comunicacion@rostrosyvoces.org](mailto:comunicacion@rostrosyvoces.org) Site Web : [www.rostrosyvoces.org](http://www.rostrosyvoces.org)